

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01339

Numéro SIREN : 383 674 926

Nom ou dénomination : SARL "RENAISSANCE"

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 14356

COMPTES ANNUELS

10. rue Emile Zola
20 23/06/2021
G. J.

SARL RENAISSANCE

33 Ter rue Emile Zola
59496 SALÔME

Exercice clos le 31/12/2020

SIRET : 38367492600027

APE : 3240z

DECONINCK INVEST

DTA FLANDRE

2 Place Suger

Tél : 03 91 92 83 61

62500 SAINT-OMER

Fax :

Sommaire

1. Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Soldes intermédiaires Production	6
Annexe	7

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	13
Compte de résultat détaillé	15

<i>3. Liasse fiscale</i>	17
---------------------------------	-----------

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 20/06/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL RENAISSANCE relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	84 907
Chiffre d'affaires	163 602
Résultat net comptable (Bénéfice)	13 398

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BAILLEUL

Le 31/03/2021

DIDIER DECONINCK
EXPERT COMPTABLE

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	18 507	18 507		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	613	613		
Autres immobilisations corporelles	1 998	1 417	581	309
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	583		583	583
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 700	20 536	1 165	892
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	12 998		12 998	13 702
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	41 128		41 128	43 653
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 227		4 227	4 383
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 389		25 389	19 397
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 742		83 742	81 135
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	105 442	20 536	84 907	82 027
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 430	11 430
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 143	1 143
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	36 541	36 541
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	13 398	6 867
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	62 512	55 981
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 910	4 838
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 203	5 754
Dettes fiscales et sociales	16 281	15 454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	22 395	26 046
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	84 907	82 027
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	22 395	26 046
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	150 057		150 057	113 491
Production vendue (services)	13 546		13 546	9 583
Chiffre d'affaires net	163 602		163 602	123 074
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 292	5 960
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				6 918
Autres produits			3	1
Total produits d'exploitation (I)			166 897	135 953
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			39 979	26 172
Variations de stock			3 229	3 021
Autres achats et charges externes (a)			36 599	34 751
Impôts, taxes et versements assimilés			1 434	1 065
Salaires et traitements			58 834	50 497
Charges sociales			11 565	9 545
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			310	354
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			335	3 683
Total charges d'exploitation (II)			152 285	129 088
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			14 612	6 864
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2	2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2	2
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2	2
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			14 614	6 867

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 216	
Total des produits (I+III+V+VII)	166 899	135 955
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	153 501	129 088
BENEFICE OU PERTE	13 398	6 867
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	163 602	100,00	123 074	100,00	40 528	32,93
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	163 602	100,00	123 074	100,00	40 528	32,93
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	163 602	100,00	123 074	100,00	40 528	32,93
Achats de matières premières et approv.	39 979	24,44	26 172	21,27	13 807	52,75
Variation de stocks	3 229	1,97	3 021	2,45	208	6,89
Sous-traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	120 394	73,59	93 881	76,28	26 514	28,24
MARGE BRUTE GLOBALE	120 394	73,59	93 881	76,28	26 514	28,24
Autres achats et charges externes	36 599	22,37	34 751	28,24	1 849	5,32
VALEUR AJOUTEE	83 795	51,22	59 130	48,04	24 665	41,71
Subventions d'exploitation	3 292	2,01	5 960	4,84	-2 668	-44,77
Impôts, taxes et verst assimilés	1 434	0,88	1 065	0,87	368	34,58
Charges de personnel	70 400	43,03	60 043	48,79	10 357	17,25
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	15 253	9,32	3 982	3,24	11 272	283,08
Reprises s/ charges et Transferts			6 918	5,62	-6 918	-100,00
Autres produits	3		1		1	133,64
Dot. amortissements et provisions	310	0,19	354	0,29	-44	-12,55
Autres charges	335	0,20	3 683	2,99	-3 348	-90,91
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 612	8,93	6 864	5,58	7 747	112,86
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	2		2			-20,00
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	14 614	8,93	6 867	5,58	7 747	112,82
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 216	0,74			1 216	
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 398	8,19	6 867	5,58	6 531	95,11

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL RENAISSANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 84 907 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 13 398 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions	18 507			18 507
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	613			613
– Installations générales, agencements aménagement divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 416	582		1 998
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 535	582		21 117
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	583			583
Immobilisations financières	583			583
ACTIF IMMOBILISE	21 118	582		21 700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		582		582
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		582		582
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions	18 507			18 507
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	613			613
– Installations générales, agencements aménagement divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 107	310		1 417
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 226	310		20 536
ACTIF IMMOBILISE	20 226	310		20 536

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 810 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	583		583
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 227	4 227	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 810	4 227	583
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 11 430,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 395 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 203	3 203		
Dettes fiscales et sociales	16 281	16 281		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 910	2 910		
Produits constatés d'avance				
Total	22 395	22 395		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 910			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 910 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	703
Dettes provis. pr congés à payer	6 617
Charges sociales s/congés à payer	2 129
Total	9 448

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
213500 – Installations générales	18 506,53		18 506,53	18 506,53
281350 – Amortis. agencements constructions		18 506,53	-18 506,53	-18 506,53
Constructions	18 506,53	18 506,53		
215400 – Matériel industriel	612,70		612,70	612,70
281500 – Amortis. matériel et outillage		612,70	-612,70	-612,70
Installations techniques, matériel et outillage	612,70	612,70		
218300 – Matériel de bureau	1 998,11		1 998,11	1 415,83
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		1 416,64	-1 416,64	-1 107,11
Autres immobilisations corporelles	1 998,11	1 416,64	581,47	308,72
<i>Immobilisations financières</i>				
275100 – Dépôts	209,65		209,65	209,65
276100 – Créances diverses	373,50		373,50	373,50
Autres immobilisations financières	583,15		583,15	583,15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 700,49	20 535,87	1 164,62	891,87
<i>Stocks</i>				
310000 – Stocks matières premières	12 745,75		12 745,75	13 437,75
322300 – Fourn. consomm. d'atelier & usine	252,40		252,40	264,10
Matières premières et autres approv.	12 998,15		12 998,15	13 701,85
351000 – Stocks de produits intermédiaires	732,60		732,60	825,55
355000 – Stocks de produits finis	40 395,50		40 395,50	42 827,90
Produits intermédiaires et finis	41 128,10		41 128,10	43 653,45
<i>Créances</i>				
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	4 085,00		4 085,00	4 222,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 085,00		4 085,00	4 222,00
445200 – TVA due intracommunautaire				110,35
445801 – Régularisation de TVA déductible	77,00		77,00	
445860 – TVA sur factures non parvenues	64,82		64,82	50,67
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	141,82		141,82	161,02
<i>Divers</i>				
511200 – Chèques à encaisser	3 395,80		3 395,80	6 469,17
512000 – Banque	7 072,81		7 072,81	5 148,15
512010 – Paypal	14 332,73		14 332,73	7 239,36
530000 – Caisse	586,51		586,51	539,21
531100 – Caisse en monnaie nationale	1,02		1,02	1,02
Disponibilités	25 388,87		25 388,87	19 396,91
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 741,94		83 741,94	81 135,23
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	105 442,43	20 535,87	84 906,56	82 027,10

Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
101300 – Capital souscrit – appelé, versé	11 430,00	11 430,00
Capital social ou individuel	11 430,00	11 430,00
106100 – Réserve légale	1 143,37	1 143,37
Réserve légale	1 143,37	1 143,37
106800 – Autres réserves	36 540,63	36 540,63
Autres réserves	36 540,63	36 540,63
Résultat de l'exercice	13 397,80	6 866,79
TOTAL CAPITAUX PROPRES	62 511,80	55 980,79
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
455010 – Compte courant Etienne	2 637,13	4 265,24
455020 – Pedro Gonçalves	174,01	174,01
455030 – Compte courant JM Richer	99,07	399,07
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 910,21	4 838,32
401000 – Fournisseurs	1 197,79	3 547,00
401100 – Fournisseurs	1 302,75	1 902,75
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	702,52	304,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 203,06	5 753,75
421000 – Personnel – rémunérations dues	5 204,36	3 234,26
428200 – Dettes provis. pr congés à payer	6 616,59	6 018,63
Personnel	11 820,95	9 252,89
431000 – Sécurité sociale	1 235,00	1 509,00
437100 – Caisse de retraite cadres	803,83	2 091,70
438200 – Charges sociales s/congés à payer	2 128,71	2 069,30
Organismes sociaux	4 167,54	5 670,00
445510 – TVA à décaisser	270,00	402,00
445663 – Tva déductible Achats UE		106,35
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	270,00	508,35
442300 – Retenues et prél. sur distributions	23,00	23,00
Autres dettes fiscales et sociales	23,00	23,00
Dettes fiscales et sociales	16 281,49	15 454,24
TOTAL DETTES	22 394,76	26 046,31
TOTAL PASSIF	84 906,56	82 027,10

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
701100 – VT PF France + particuliers CEE	66 112,36	40,41	48 141,52	39,12	17 970,84	37,33
701110 – VT PF Hors CEE	12 353,70	7,55	11 694,10	9,50	659,60	5,64
701200 – VT PF Pro CEE	71 590,52	43,76	53 655,50	43,60	17 935,02	33,43
708500 – Ports et frais facturés	13 545,69	8,28	9 582,72	7,79	3 962,97	41,36
Production vendue	163 602,27	100,00	123 073,84	100,00	40 528,43	32,93
Production stockée						
740000 – Subventions d'exploitation	3 291,82	2,01	5 959,80	4,84	-2 667,98	-44,77
Subventions d'exploitation	3 291,82	2,01	5 959,80	4,84	-2 667,98	-44,77
758000 – Produits divers gestion courante	2,57		1,10		1,47	133,64
781740 – Repris.s/prov.dépréc. créances			6 917,94	5,62	-6 917,94	-100,00
Autres produits	2,57		6 919,04	5,62	-6 916,47	-99,96
Total	166 896,66	102,01	135 952,68	110,46	30 943,98	22,76
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
601000 – Achats matières premières	11 691,93	7,15	8 730,18	7,09	2 961,75	33,93
601920 – Matières premières CEE	22 959,16	14,03	13 886,48	11,28	9 072,68	65,33
601940 – Matières premières hors CEE	3 588,51	2,19	2 262,67	1,84	1 325,84	58,60
602600 – Achats emballages	1 739,45	1,06	1 293,01	1,05	446,44	34,53
Achats de m.p. & aut.approv.	39 979,05	24,44	26 172,34	21,27	13 806,71	52,75
603100 – Variat. stocks Mat. premières/fourn	703,70	0,43	722,15	0,59	-18,45	-2,55
603200 – Variat. stocks autres approvist.	2 525,35	1,54	2 298,79	1,87	226,56	9,86
Variation de stock (m.p.)	3 229,05	1,97	3 020,94	2,45	208,11	6,89
606110 – Fournitures électricité	1 917,59	1,17	1 836,94	1,49	80,65	4,39
606120 – Fournitures eau	51,48	0,03	52,91	0,04	-1,43	-2,70
606130 – Fournitures gaz	582,02	0,36	768,19	0,62	-186,17	-24,23
606300 – Achats de petit équipement	2 529,11	1,55	579,46	0,47	1 949,65	336,46
606400 – Achats fournitures administratives	934,31	0,57	341,16	0,28	593,15	173,86
613200 – Locations immobilières	7 200,00	4,40	11 800,00	9,59	-4 600,00	-38,98
614000 – Charges locatives & copropriété	212,00	0,13	217,00	0,18	-5,00	-2,30
615200 – Entretien immobilier	380,70	0,23	222,09	0,18	158,61	71,42
615600 – Maintenance	186,66	0,11	164,57	0,13	22,09	13,42
616100 – Assurances multirisques	1 750,40	1,07	1 708,40	1,39	42,00	2,46
618100 – Documentation générale	75,00	0,05			75,00	
622200 – Commissions et courtages sur ventes	252,79	0,15	148,11	0,12	104,68	70,68
622600 – Honoraires	2 710,00	1,66	2 600,00	2,11	110,00	4,23
622700 – Frais d'actes et contentieux	47,70	0,03	43,18	0,04	4,52	10,47
623400 – Cadeaux à la clientèle			121,49	0,10	-121,49	-100,00
624100 – Transports sur achats	35,95	0,02	28,60	0,02	7,35	25,70
624110 – Transport sur achat CEE	98,00	0,06	148,00	0,12	-50,00	-33,78
625100 – Voyages et déplacements	1 071,16	0,65	1 536,25	1,25	-465,09	-30,27
625700 – Réceptions	558,92	0,34	740,92	0,60	-182,00	-24,56
626000 – Frais postaux	12 343,92	7,55	7 989,47	6,49	4 354,45	54,50
626100 – Frais de télécommunication	2 217,21	1,36	2 289,10	1,86	-71,89	-3,14
627800 – Prestations de services bancaires	864,81	0,53	881,46	0,72	-16,65	-1,89
627810 – Frais encaissement CB	399,69	0,24	353,32	0,29	46,37	13,12
628110 – Cotisations professionnelles	179,88	0,11	179,88	0,15		
Autres achats & charges externes	36 599,30	22,37	34 750,50	28,24	1 848,80	5,32

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total	79 807,40	48,78	63 943,78	51,96	15 863,62	24,81
MARGE SUR M/SES & MAT	87 089,26	53,23	72 008,90	58,51	15 080,36	20,94
CHARGES						
631200 – Taxe d'apprentissage	313,58	0,19			313,58	
633300 – Formation continue (organisme)	324,12	0,20	253,33	0,21	70,79	27,94
635110 – Contribut° économique territoriale	796,00	0,49	812,00	0,66	-16,00	-1,97
Impôts, taxes et vers. assim.	1 433,70	0,88	1 065,33	0,87	368,37	34,58
641100 – Salaires appointements	53 006,21	32,40	42 220,19	34,30	10 786,02	25,55
641200 – Congés payés	597,96	0,37	627,63	0,51	-29,67	-4,73
641400 – Indemnités et avantages divers	5 229,96	3,20	7 649,59	6,22	-2 419,63	-31,63
Salaires et Traitements	58 834,13	35,96	50 497,41	41,03	8 336,72	16,51
645100 – Cotisations à l'URSSAF	11 362,74	6,95	9 369,40	7,61	1 993,34	21,28
645200 – Cotisations aux mutuelles	2 702,11	1,65	2 144,99	1,74	557,12	25,97
645300 – Cotisations aux caisses de retraite	2 463,19	1,51	2 041,62	1,66	421,57	20,65
645800 – Cotisations autres organism. socx	59,41	0,04	-67,70	-0,06	127,11	-187,75
647500 – Médecine du travail et pharmacie	279,00	0,17	279,00	0,23		
648910 – Créd métiers d'art	-5 301,00	-3,24	-4 222,00	-3,43	-1 079,00	25,56
Charges sociales	11 565,45	7,07	9 545,31	7,76	2 020,14	21,16
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	309,53	0,19	353,96	0,29	-44,43	-12,55
Amortissements et provisions	309,53	0,19	353,96	0,29	-44,43	-12,55
658000 – Charges diverses gestion courante	334,57	0,20	3 682,50	2,99	-3 347,93	-90,91
Autres charges	334,57	0,20	3 682,50	2,99	-3 347,93	-90,91
Total	72 477,38	44,30	65 144,51	52,93	7 332,87	11,26
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 611,88	8,93	6 864,39	5,58	7 747,49	112,86
768000 – Autres produits financiers	1,92		2,40		-0,48	-20,00
Produits financiers	1,92		2,40		-0,48	-20,00
Charges financières						
Résultat financier	1,92		2,40		-0,48	-20,00
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	14 613,80	8,93	6 866,79	5,58	7 747,01	112,82
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
695000 – Impôts sur les bénéfices	1 216,00	0,74			1 216,00	
Impôts sur les bénéfices	1 216,00	0,74			1 216,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 397,80	8,19	6 866,79	5,58	6 531,01	95,11

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2021**

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL RENAISSANCE		33 Ter rue Emile Zola	
SIRET	3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7	59496	SALOME
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
33 Ter rue Emile Zola			
59496 SALOME			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:
	SIRET	

Activités exercées	Fabrication de jeux et jouets	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--------------------	-------------------------------	---

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	8 108	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID EXPERT

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire (ECF):			
- du comptable : DTA Flandre			
29 Rue de Lille 59270 BAILLEUL		Tél : 0328497692	
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément : <input type="text"/>			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	6 866	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)
Montant des distributions						(e)
autres que celles visées en (a),						(f)
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(g)
						(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)
						6 866
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)
						6 866

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
DHONT ETIENNE 79, Rue Henri Dillies 59000 LILLE ASSOCIE GERANT	350	2020	(396)					
GONCALVES PEDRO 12, Rue du Mulet 59136 WAVRIN ASSOCIE	200	2020	25 232					
RICHER Jean Michel 8, Rue Prochon 10140 BOSSANCOURT ASSOCIE	200	2020						

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
		MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLТ réalisée au cours de l'exercice
		MVLТ restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL RENAISSANCE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>33 Ter rue Emile Zola 59496 SALOME</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	18 506		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	612		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 998	1 416	581
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	583		583
	TOTAL (II)		BJ	BK	21 700	20 535	1 164
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	12 998		12 998
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	41 128		41 128
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 226		4 226
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	25 388		25 388	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	83 741		83 741	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	105 442	20 535	84 906	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CP	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL RENAISSANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 11 430 ..)	DA		11 430	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		1 143	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		36 540	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		13 397	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		62 511	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		2 910	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		3 203	
	Dettes fiscales et sociales	DY		16 281	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		22 394	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		84 906	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		22 394	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	150 056	FE		FF	150 056
			FG	13 545	FH		FI	13 545
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	163 602	FK		FL	163 602
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	3 291
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	2
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	166 896
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	39 979
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	3 229
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	36 599
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 433
	Salaires et traitements*						FY	58 834
	Charges sociales (10)						FZ	11 565
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	309
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	334	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	152 284	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	14 611	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
		Total des produits financiers (V)				GP	1	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
		Total des charges financières (VI)				GU		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	14 613	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL RENAISSANCE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	1 216	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	166 898	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	153 500	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	13 397	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL RENAISSANCE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				CZ		D8		D9		3	
		TOTAL II				KD		KE		KF			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		18 506		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		612		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV				KW		KX		
		Matériel de transport*			KY				KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		1 415		LC		LD		582
		Emballages récupérables et divers *			LE				LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH				LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK				LL		LM		
	TOTAL III				LN		20 535		LO		LP		582
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T		583		1U		1V			
TOTAL IV				LQ		583		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		21 118		ØH		ØJ		582	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		18 506		
	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT		1 998	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG		NH		21 117			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		583		
TOTAL IV				I3		NJ		NK		583			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL		21 700		ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Exercice N clos le : 31/12/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL RENAISSANCE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG			
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO			
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL III			QU			QV			QW			QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR			
			20 226			309			309			20 535			
			20 226			309			309			20 535			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO					NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL RENAISSANCENéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
		– corporelles	6E	6F	6G	6H
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	UF		
	– financières		UG	UH		
	– exceptionnelles		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	583	UV		UW	583	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	4 085		4 085		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	141		141		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX			VT	4 809	VU	4 226	VV	583
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus	
				1		2		3	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG						
	à plus d'1 an à l'origine		VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 203		3 203				
Personnel et comptes rattachés		8C	11 820		11 820				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 167		4 167				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	270		270			
Obligations cautionnées			VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	23		23			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI	2 910		2 910				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX			VY	22 394	VZ	22 394			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	2 910	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2020				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		13 397				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WB					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW					
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7 1 216									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN WO		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ					
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3						
						TOTAL I		WR 14 613				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV WH WP WW		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									XB		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									I6 WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A									XA
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY		
	Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*									XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF				
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC					
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	XG 5 301					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD									
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2						
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH 5 301				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI 9 312				
						déficit (II moins I)			XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL 1 205			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN 8 107	XO			

Désignation de l'entreprise <u>SARL RENAISSANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	1 205
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	1 205
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	8 745
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL RENAISSANCE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	6 866		Dividendes		ZE	6 866			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG				
	TOTAL I	ØF	6 866	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	6 866				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier		(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	7 200		XQ	7 412			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	3 010			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	179		ST	26 176			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	36 599			
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	796			
IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS			9Z	637			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 433			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	13 222			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	6 082			
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB	53 006			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemblc.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
A ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI)	N-3			
		N-4			
		N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL RENAISSANCE</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL RENAISSANCE

Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	3
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	163 602
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	163 602

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	3 291
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	3 294

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	45 993
Variation négative des stocks	OQ	3 229
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	23 384
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	334
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	72 941

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	93 954
-----------------------------	-----------------------------	----	--------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	93 954
---	----	--------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	163 602
Effectifs au sens de la CVAE	EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
Date de cessation	HR	/ / / / / / / / / / / /

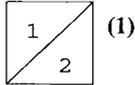
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, QW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL RENAISSANCE

ADRESSE (voie) 33 Ter rue Emile Zola

CODE POSTAL 59496 VILLE SALOME

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DHONT Prénom(s) ETIENNE

Nom marital % de détention 46.66 Nb de parts ou actions 350

Naissance : Date 29031962 N° Département 59 Commune LILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 79 Voie Rue Henri Dillies

Code Postal 59000 Commune LILLE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique GONCALVES Prénom(s) PEDRO

Nom marital % de détention 26.66 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 19091966 N° Département 99 Commune LISBONNE Pays PORTUGAL

Adresse : N° 12 Voie Rue du Mulet

Code Postal 59136 Commune WAVRIN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2	(1)
2	

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL RENAISSANCE

ADRESSE (voie)

33 Ter rue Emile Zola

CODE POSTAL

59496

VILLE

SALOME

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RICHER Prénom(s) Jean MichelNom marital % de détention 26.66 Nb de parts ou actions 200Naissance : Date 23051954 N° Département 10 Commune BAR-SUR-AUBE Pays FRANCEAdresse : N° 8 Voie Rue ProchonCode Postal 10140 Commune BOSSANCOURT Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 3 8 3 6 7 4 9 2 6 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL RENAISSANCE

ADRESSE (voie) 33 Ter rue Emile Zola

CODE POSTAL 59496 VILLE SALOME

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Fabrication de miniatures de collection

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 Juin 2021

PREMIERE RESOLUTION:

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance sur la marche de la société au cours de l'exercice écoulé, du bilan et des comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2020, à savoir le bilan à la somme de 84 907 euros, le compte de résultat à la somme de 163 602 Euros, l'Assemblée Générale approuve sans exception ni réserve aucune chacun de ces documents et comptes tels que présentés et délivre à la gérance quitus entier pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, à savoir un bénéfice de 13 398 euros de la façon suivante:

1°) De part la nature des bénéfices (augmentation des stocks), création d'un fonds de réserve spécial équivalent aux bénéfices restants, soit 5148 Euros.

2°) Distribution des bénéfices nets restants, soit , en proportion des parts sociales:

Monsieur Etienne Dhont

Propriétaire de 350 parts n° 1 à 350: 3 850 Euros

Monsieur Pedro Gonçalves

Propriétaire de 200 parts n° 351 à 550: 2 200 Euros

Monsieur Jean-Michel Richer

Propriétaire de 200 parts n° 551 à 750: 2 200 Euros

TROISIEME RESOLUTION:

Après avoir entendu lecture du rapport spécial de gérance sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1967 sur les sociétés commerciales, les associés réunis en Assemblée Générale conviennent d'approuver successivement, sans exception ni réserve aucune, chacune des conventions qui y sont énumérées.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée note l'absence de rémunérations perçues par Monsieur Etienne Dhont, ès qualités de gérant au cours de l'exercice écoulé, par absence sous invalidité.

RENAISSANCE



Fabrication de miniatures de collection

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 Juin 2021 à 18H00

L'An Deux Mil vingt et un
Le vingt-trois juin
à Dix huit heures

Les Associés de la Société "RENAISSANCE", Société à Responsabilité Limitée au capital de ONZE MILLE QUATRE CENT TRENTE EUROS (11 430 Euros), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro B 383 674 926, ont assisté au siège social de la société, à l'Assemblée Générale Ordinaire sur convocation qui leur en a été faite par la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Etienne Dhont, ès qualités de gérant.

Le gérant constate que sont présents ou représentés, outre lui-même:
Propriétaire de 350 parts n° 1 à 350

Monsieur Pedro Gonçalves
Propriétaire de 200 parts n° 351 à 550.

Sont absents:
Monsieur Jean-Michel Richer
Propriétaire de 200 parts n° 551 à 750.

Total des parts représentées: 550 parts sur les 750 composant le capital social.

Le gérant déclare alors que le capital est représenté à plus de la moitié, et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Les Associés peuvent prendre connaissance des documents déposés par la gérance:

- Les lettres de convocation remises en main propre aux associés, signées.
- Le rapport établi par la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé.
- Le compte de résultat, le bilan et annexes arrêtés au 31 décembre 2020.
- Le rapport de gérance sur les conventions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.
- Le texte des projets de résolutions soumis à l'approbation de l'assemblée par la gérance.

Le gérant rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que sur les comptes dudit exercice.
- 2) Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion de l'exercice écoulé.
- 3) Affectation des résultats de l'exercice.
- 4) Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et approbation desdites conventions.
- 5) Rémunération de la gérance.
- 6) Questions diverses

Un échange de vues intervient alors entre les participants.

Puis, après avoir donné lecture de son rapport, personne ne désirant prendre la parole, le gérant décide de mettre aux voix les résolutions se rapportant aux questions inscrites à l'ordre du jour:

PREMIERE RESOLUTION:

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance sur la marche de la société au cours de l'exercice écoulé, du bilan et des comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2020, à savoir le bilan à la somme de 84 907 euros, le compte de résultat à la somme de 163 602 Euros, l'Assemblée Générale approuve sans exception ni réserve aucune chacun de ces documents et comptes tels que présentés et délivre à la gérance quitus entier pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, à savoir un bénéfice de 13 398 euros de la façon suivante:

1°) De part la nature des bénéfices (augmentation des stocks), création d'un fonds de réserve spécial équivalent aux bénéfices restants, soit 5148 Euros.

2°) Distribution des bénéfices nets restants, soit , en proportion des parts sociales:

Monsieur Etienne Dhont

Propriétaire de 350 parts n° 1 à 350: 3 850 Euros

Monsieur Pedro Gonçalves

Propriétaire de 200 parts n° 351 à 550: 2 200 Euros

Monsieur Jean-Michel Richer

Propriétaire de 200 parts n° 551 à 750: 2 200 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RENAISSANCE S.A.R.L. au capital de 11 430 Euros . RCS Lille B383674926 Siret 383674926 00027

TVA: FR 92 383674926

33ter rue Emile Zola

59496 Salomé

TROISIEME RESOLUTION:

Après avoir entendu lecture du rapport spécial de gérance sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1967 sur les sociétés commerciales, les associés réunis en Assemblée Générale conviennent d'approuver successivement, sans exception ni réserve aucune, chacune des conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants, les associés intéressés ne prenant pas part au vote sur la convention les concernant.

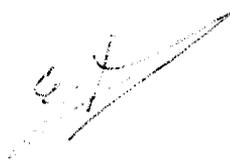
QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée note l'absence de rémunérations perçues par Monsieur Etienne Dhont, ès qualités de gérant au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19H00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal en quatre exemplaires, qui après lecture, a été signé par tous les associés présents et la gérance.



Lu et approuvé



RENAISSANCE



Fabrication de miniatures de collection

REÇU ORLEANS

23 JUIN 2021

TRIBUNAL COMMERCE
LILLE METRO

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 juin 2021

Messieurs et Chers Associés,

Nous vous avons convoqués ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, celles du décret d'application du 23 mars 1967, et des statuts de la société, afin de vous présenter un rapport sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Des documents qui vous sont présentés en annexe au présent rapport, il ressort que le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à la somme de 163 602 Euros.

Conformément à la loi, nous avons pratiqué une dotation aux comptes d'amortissement à la concurrence de 0 euros.

Le total du bilan a été chiffré à la somme de 84 907 Euros.

Le résultat net comptable, après détermination du résultat fiscal, est un bénéfice de 13 .398 euros.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux principes généraux de la comptabilité et par utilisation des méthodes légales et réglementaires.

Compte tenu de la nature de l'activité, la société n'engage pas de dépense en matière de recherche et de développement.

En espérant vous avoir donné les renseignements essentiels sur l'activité de l'entreprise durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, et en vous demandant de bien vouloir statuer favorablement sur le texte des projets de résolution qui vous est soumis par ailleurs, nous vous assurons, cher Associé, de notre entier dévouement au service de la société.

La Gérance

RENAISSANCE



Fabrication de miniatures de collection

Rapport sur les Conventions

Messieurs et Chers Associés,

Selon l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, voici le rappel des conventions conclues entre la société et certains de ses associés et gérant, soit antérieurement, soit au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020:

Rémunération des associés salariés:

Monsieur Pedro Gonçalves a perçu, au titre de son contrat de travail, une rémunération annuelle brute de 31 865.99 euros pour l'exercice 2020.

Rémunération du gérant:

Monsieur Etienne Dhont n'a pas perçu de rémunération annuelle brute pour l'exercice 2020.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Dhont', written over a horizontal line.